

CONVENTION DE RELECTURE DE TRAVAUX

CONVENTION :

- La correction portera uniquement sur l'orthographe et la syntaxe, en aucun cas sur le fond.
- Afin de permettre les annotations et corrections, l'étudiant apporte dans les bureaux de l'UDA une version papier de son texte dactylographié (1 ½ interligne, caractère 12) ou envoie par mail une version numérique sous format Word.
- Un laps de temps de **15 jours ouvrables minimum** est prévu pour la relecture d'un travail comportant environ 80 pages.
- Sauf demande contraire du correcteur, les contacts entre celui-ci et l'étudiant se font au sein de l'UDA de Louvain-la-Neuve ou de Bruxelles (exclu pendant la pandémie) ou par mail.
- L'étudiant verse une somme forfaitaire de **5 € par tranche de +/- 80 pages** confiée à la relecture. Ceci pour couvrir pour les frais administratifs de l'UDA.

ÉTUDIANT :

Nom, prénom :

Langue maternelle :

Adresse :

Téléphone fixe :

GSM :

e-mail :

Faculté ESPO Faculté de médecine Institut Paul Lambin

ISEI

IEE

AUTRE :

TRAVAIL :

Sujet, domaine, titre :

Rapport, travail, mémoire... :

Nombre approximatif de pages :

Le travail sera déposé et récupéré à :

Louvain-la-Neuve

Bruxelles

Date de dépôt :

Retour souhaité le :

--- cadre réservé à l'UDA ---

CORRECTEUR :

Nom, prénom :

GSM ou téléphone (à communiquer à l'étudiant oui non)

Signature de l'étudiant :

Signature UDA :

Je m'engage à verser 5 € / 80pages sur le compte de l'UDA : BE90 2710 6126 5232 en indiquant en communication : « relecture TFE + votre nom »

Reçu €

service-relecture@uda.uclouvain.be